

Le programme de soins intégrés ICOPE

Le programme ICOPE de l'OMS incite à dépister le déclin des capacités intrinsèques (**nutrition, humeur, cognition, audition, vision, mobilité**) et recommande de les monitorer régulièrement afin d'élaborer, en cas d'altération d'une ou plusieurs des fonctions, une évaluation gériatrique standardisée et un plan d'intervention personnalisé pour prévenir la perte d'autonomie des séniors âgés de plus de 60 ans.

Le programme ICOPE comporte 5 étapes « STEP » :

- **STEP 1** : Dépistage / Monitoring
- **STEP 2** : Evaluation gériatrique standardisée
- **STEP 3** : Plan d'intervention personnalisé
- **STEP 4** : Fléchage du parcours de soin et suivi
- **STEP 5** : Implication des collectivités et soutien aux aidants



FORMATION

Le Gérontopôle - CHU de Toulouse, centre collaborateur de l'OMS pour la Fragilité, la Recherche Clinique et la Formation en Gériatrie a été chargé par le ministère des solidarités et de la santé d'élaborer une formation au programme Icope dans le cadre de « l'expérimentation nationale article 51 Icope ».

Cette **formation en ligne est gratuite** et ouverte à tous les professionnels de santé, pour vous inscrire :

<https://www.icope-formation.com/>

RECRUTEMENT

Pour bénéficier du programme ICOPE, il faut :

- ✓ Être âgé de **≥ 60 ans**
- ✓ **Être autonome** pour les activités de la vie quotidienne

Vous pouvez recruter le patient :

- Au décours d'un entretien pharmaceutique
- Au décours d'un acte de prévention (vaccination, suivi tensionnel, contrôle de la glycémie, ...)
- Au décours d'une dispensation classique avec lui ou son proche

Vous pouvez vous appuyer sur [le dépliant](#) conçu par le Gérontopôle pour expliquer l'intérêt aux seniors et leurs proches. Si vous le souhaitez, vous pouvez recevoir une vingtaine de dépliant au format papier (demande à adresser à aptitude@chu-toulouse.fr)

[Un film](#) est également disponible si vous souhaitez le diffuser dans vos officines.



DEPISTAGE : durant le STEP 1

Notre équipe vous propose une [démonstration](#) pour faciliter le recrutement et réaliser le STEP 1 :

ICOPE (Integrated Care for Older PEOple) Soins Intégrés pour les seniors

Exemple d'un STEP 1 en pharmacie suite à la vaccination



OCCITANIE
Equipe Régionale Vieillesse
Et Prévention de la Dépendance
ars

REIPO

La réalisation du STEP 1 est rapide (**8 à 10 minutes**) et se fait à l'aide de 3 outils digitaux (au choix, même identifiant et mot de passe) qui servent pour le dépistage et pour le monitoring :

- 1) **L'application mobile « ICOPE Monitor »** (sur Google Play et App Store) avec la création d'un seul compte par pharmacie.
- 2) **Le ICOPEBOT** (robot conversationnel) : <https://icopebot.botdesign.net/>
- 3) **La base de données fragilité** (BDF) : <https://icope.chu-toulouse.fr/> => [tutoriel](#)

L'utilisation d'un **support papier** est également possible. Une saisie ultérieure sur l'une des 3 solutions précédentes est ensuite nécessaire ou l'envoi du questionnaire à l'adresse ci-dessous pour un enregistrement dans la base de données.

En cas de problème d'application et/ou d'enregistrement des patients, vous pouvez contacter :
ERVDP@chu-toulouse.fr

DEPISTAGE : après le STEP 1 Si une ou plusieurs anomalies sont détectées, il faut réorienter le patient vers son médecin traitant pour qu'il oriente si nécessaire son patient vers une structure apte à réaliser le STEP 2 (liste disponible sur demande à ERVDP@chu-toulouse.fr).

- un **MAIL TYPE** vous permet de faire le lien avec le médecin traitant
- vous devez également joindre à ce mail le **résumé du dépistage** (ou compte rendu des anomalies détectées) que vous pouvez extraire en format PDF depuis la [base de données fragilité => tutoriel](#) pour extraire ce résumé.

L'équipe officinale n'est impliquée que lors du STEP 1, elle passe ensuite le relai aux autres professionnels (médecins, infirmiers) pour la suite du parcours du patient.



Le pharmacien peut cependant faire part des interventions pharmaceutiques réalisées dans le cadre d'un Bilan Partagé de Médication pour alimenter le plan d'intervention personnalisé du patient (lors du STEP 3 en lien avec le médecin traitant et l'infirmier.e).

REMUNERATION :

Pour bénéficier d'une rémunération vous devez faire une demande par mail au Gérontopôle de Toulouse :
ERVDP@chu-toulouse.fr

Un forfait de 18 euros comprend :

- La réalisation du STEP 1 initial par vos soins
- L'aide à l'utilisation d'un outil digital (application ICOPE Monitor ou ICOPEBOT) par le patient et/ou l'aidant pour la réalisation des STEP 1 de suivi en autonomie (tous les 6 mois)
- La transmission des anomalies détectées lors du dépistage au médecin traitant

Un autre forfait de 11 euros comprend :

- La gestion des alertes réalisées en autoévaluation par vos patients

Pour toutes questions sur la rémunération : **05 61 77 70 14**